

Compte-rendu du conseil des écoles élémentaires du 23 juin 2020 à Bougon

Représentants des parents d'élèves	Enseignants	Maires
<u>Titulaires</u> Pour l'école de Bougon : - Mme Murielle JEROME Pour l'école de Salles : - Mme Lydie CIRELLI Pour l'école de Pamproux : - Mme Aude GRELET - Mme Céline HELENNE - Mme Mireille PIGNON - Mme Angélique BIZARD <u>Suppléants (voix consultative)</u> Pour l'école de Bougon : - M Rodolphe ADAM Pour l'école de Pamproux : - Mme Estelle GUIBERT	- Mme Sophie CHATELLIER - Mme Hélène COUE - Mme Chloé DIEUMEGARD - M Clément IZAMBARD - M Guillaume JUBIEN - Mme Céline TANGUY <u>Enseignantes excusées</u> - Mme Aurélie RAVENEAU - Mme Mathilde MILHERES - Mme Séverine BRUNET RASED (excusés) - M Frédéric BICHON, psychologue scolaire - Mme Carole LALEUF, maîtresse E	- M Bernard COMTE, Bougon, - M Régis BILLEROT, Salles, - M Nicolas PERREAU, adjoint représentant Mairie de Soudan - Mme Marie NAUDIN, Pamproux SIVU - Mme Heintz , présidente du SIVU DDEN - Mme Yannick BERTIN IEN - M Thierry BEJA (excusé)

Secrétaire de séance :

Mme Mireille Pignon

Ordre du jour :

- L'école à la maison - la période de confinement - le retour en classe
- Bilan des projets 2019-2020
- Rentrée 2020 : effectifs et répartition, équipe pédagogique, listes fournitures, vacances scolaires
- Travaux et demandes de matériel
- Questions diverses

Préambule

Comme les années précédentes, les membres des trois conseils d'école ont décidé à l'unanimité de fusionner en un conseil d'école unique de RPI. Le premier conseil d'école a eu lieu à Salles le 12 novembre 2019 et le deuxième à Pamproux avec les écoles maternelles le 11 février 2020.

I - L'école à la maison - la période de confinement - le retour en classe

Cette année scolaire 2019-2020 a été chamboulée par la crise sanitaire liée au virus COVID-19.

Il y aura eu plusieurs phases :

- 1ère phase, du 16 mars au 11 mai 2020, toutes les écoles étaient fermées. Les cours étaient assurés à distance.
- 2ème phase, à partir du 12 mai, accueil des élèves prioritaires et des enfants des familles qui le souhaitent avec le retour de groupes restreints d'élèves.
- 3ème phase : à partir du 2 juin, accueil de groupes qui se sont élargis avec la poursuite des cours à distance pour les élèves restés à la maison et pour ceux qui faisaient partie d'une rotation mise en place au sein de l'école.
- 4ème phase : à compter du 22 juin, école obligatoire et accueil de tous les élèves

Les différentes étapes de réouverture ont été conditionnées à la réunion d'un « Comité Local de Déconfinement » aboutissant à un « Plan Local de Déconfinement ». Ce plan à destination de l'Inspection Académique et de la Préfecture traçait tous les aménagements nécessaires pour le respect des protocoles sanitaires imposés.

Le comité était composé du directeur de l'école et de représentants des parents d'élèves élus, de la municipalité et de l'inter-communalité (SIVU).

Première phase : période de confinement strict

Chaque enseignant a adapté sa pédagogie, et ses outils afin de permettre au mieux "l'école à la maison" et s'est rendu le plus disponible possible 7 jours sur 7.

Il est vite apparu que la surcharge des boîtes mails des familles était bloquante. De ce fait, nous avons décidé de créer un site du RPI élémentaire dont l'adresse est : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/rpi-val-de-pamproux/>.

La création de ce site internet était souhaitée depuis plusieurs mois pour une mise en oeuvre en septembre 2020 et cette période de confinement l'a accélérée. Nous remercions M. Dudognon, enseignant référent du numérique, qui a contribué et aidé à la création de ce site.

Si dans l'ensemble cet enseignement à distance s'est bien passé, l'équipe enseignante a dû faire face à plusieurs problématiques :

D'une part, une disponibilité des parents inégale :

- certains étaient plutôt disponibles en raison du chômage partiel
- certains assuraient le télétravail et l'école à la maison
- d'autres se rendaient sur leur lieu de travail et devaient composer avec leurs horaires et l'école à la maison.

D'autre part, l'accès au cours a été compliqué en raison du manque d'équipements numériques dans certaines familles. Dans l'idéal, il aurait fallu un ordinateur connecté à internet par enfant et une imprimante. Malheureusement, cela n'a pas été le cas dans toutes les familles. Outre son coût, cette situation n'a pu être anticipée, elle est inédite et mise en place brutalement.

Pendant cette 1ère phase, Mme Laleuf (maîtresse E) a continué, elle aussi, le suivi de ses élèves par le biais de visioconférences. De même, certaines AESH ont pu continuer leur travail avec les élèves qu'elles suivent.

Deuxième phase : 1ère étape de déconfinement : du 12 mai au 1^{er} juin

Au cours de cette phase de déconfinement, comme l'indiquait le protocole sanitaire, afin de limiter au maximum le brassage, il a été nécessaire de trouver des organisations qui sédentariseraient au maximum les groupes d'élèves et les enseignants. De ce fait, les membres du RASED ainsi que les enseignants remplaçants ou effectuant les décharges de direction ne pouvaient se déplacer dans les écoles.

De ce fait, à partir du 28 mai, M. Bichon, psychologue scolaire, a installé son « bureau de secteur » au 1^{er} étage de la mairie de Bougon, dans la salle dédiée au RASED. Il a pu alors recevoir les enfants et les parents du secteur du collège de La Mothe Saint Héray. M Bichon remercie la mairie de Bougon de l'accueil qui lui a été réservé.

- l'école de Bougon a ré-ouvert ses portes avec 13 élèves et a accueilli un 14ème élève de l'école de Salles car prioritaire. L'accès à la classe a été modifié, les tables inutilisées retirées, l'accès aux équipements collectifs interdit, la cantine partiellement réorganisée.

La petite classe a été transformée en salle de visio-conférences pour les élèves. Il y avait jusqu'à 12 visios par semaine : celles menées par Mme Laleuf pour 4 élèves, celle menée par une enseignante spécialisée, Mme Isabelle Légereau avec un élève et celles menées par M Izambard pour l'élève de Salles.

Dans cette classe, un ordinateur était dédié à l'élève de Salles pour lui permettre de faire son travail quotidien. L'école était ouverte les lundis, mardis et jeudis. Le vendredi était consacré à la préparation du travail en distanciel pour les élèves restés à la maison.

- l'école de Salles n'a pas ré-ouvert ses portes. Les élèves ont poursuivi le travail à distance, ont fait des visios de groupes ou individuelle. L'enseignant a appelé les élèves et les familles afin de répondre au mieux aux besoins éventuels. Un élève de la classe en situation de famille prioritaire a été scolarisé à l'école de Bougon et a suivi aussi des visio-conférences avec le maître au quotidien.

- A l'école de Pamproux, l'équipe enseignante et la municipalité se sont mobilisées. Les classes ont été aménagées pour accueillir tous les élèves qui le souhaitaient au cours de cette 1ère phase. 55 élèves ont retrouvé le chemin de l'école, à plein temps, sans rotation. Les groupes ont été fixes pour 3 semaines. Mme Milhères (décharge de direction de Mme Coué) a été affectée sur l'école pour dédoubler les CM2, au nombre de 19. Mme Brunet, (enseignante supplémentaire) a été rattachée à l'école de La Mothe St Héray.

Les horaires ont été aménagés pour pouvoir répondre au protocole sanitaire. L'accueil et la sortie ont été échelonnés. Les déplacements ont été limités dans les classes, dans l'école et un sens de circulation a été mis en place. Deux lieux différents ont été déterminés pour la récréation : la cour et l'herbe devant l'école.

La garderie s'est installée le matin et le soir, dans la salle annexe, à l'école élémentaire.

La cantine s'est conformée au protocole sanitaire.

L'accueil de petits groupes a permis un retour en douceur. Les enfants se sont habitués aux gestes barrières et aux nouvelles règles. C'était évidemment plus compliqué avec les plus jeunes mais cela s'est bien déroulé dans l'ensemble. Cette organisation s'est révélée très positive pour un accompagnement très personnalisé à l'école tout en poursuivant l'enseignement à distance. L'équipe enseignante a travaillé sur 4 jours. Pas décharge de direction pour Mme Coué.

Troisième phase : 2ème étape de dé-confinement : à partir du 2 juin

- l'école de Bougon a ouvert ses portes à 5 élèves supplémentaires portant le nombre d'élèves accueillis à 18 (78%) avec toujours un groupe de 13 avec M. Jubien et un second groupe de 5 élèves venu le compléter et encadré par Mme Laleuf.

Ce 2ème groupe s'est installé dans la petite classe : des bureaux ont été amenés, un tableau a été installé.

Le grand groupe était accueilli comme précédemment les lundis, mardis et jeudis. Le vendredi était consacré à la préparation du travail en distanciel pour les élèves restés à la maison.

Le petit groupe est accueilli les lundis et les jeudis. Les mardis et les vendredis ont été consacrés par Mme Laleuf à l'organisation de visioconférences avec les élèves des autres écoles qu'elle suit habituellement.

Pour les repas, la salle de restauration habituelle étant trop petite pour le respect du protocole sanitaire, quelques élèves ont été installés dans la salle mitoyenne, salle dite « du conseil ». Mme Béatrice Laurent qui organise ce temps méridien s'est positionnée dans le passage entre ces 2 salles.

- L'école de Salles a ouvert ses portes pour accueillir 15 élèves, les 9 autres élèves ont poursuivi le travail à distance quotidiennement envoyé par le maître. Certains élèves ont bénéficié de visio-conférences avec le maître, la classe ou la maîtresse E en fonction des besoins et des demandes éventuelles.

Les repas se sont toujours pris à la salle des fêtes. Un pique nique a été proposé le 1er jour de reprise puis des repas chauds ont été cuisinés malgré l'absence de la cuisinière.

- A Pamproux, les salles de classes ont été réaménagées. Grâce à l'expérience de la première phase, des meubles ont été enlevés pour permettre l'accueil d'élèves supplémentaires. L'école a pu alors, prendre en charge 74 élèves sur 104 (soit 71 %). En raison des effectifs, une rotation a été mise en place.

Pour les CP, CE1 et CE2, un groupe d'élèves prioritaires était fixe et accueilli toute la semaine. Les lundis/mardis et jeudis/vendredis, un groupe d'élèves différent était accueilli avec les prioritaires.

Pour les CM2, un groupe de 9 élèves était accueilli par Mme Coué, les lundis, mardis et vendredis afin de retrouver une journée de décharge de direction. Un groupe de 13 élèves était pris en charge par Mme Milhères, toute la semaine, avec les enfants prioritaires.

Concernant l'organisation, elle est restée la même. L'équipe enseignante a poursuivi l'enseignement à distance.

Quatrième phase : 3ème et dernière étape de déconfinement : à partir du 22 juin

- L'école de Bougon accueille pour cette dernière étape trois élèves supplémentaires avec toujours un groupe avec M. Jubien et un autre avec Mme Laleuf. 21 élèves sur 23 accueillis.

Pour les repas, la salle de restauration habituelle est trop petite pour le respect du protocole sanitaire, donc selon les jours, quelques élèves sont installés dans la salle mitoyenne, salle dite « du conseil » et pour d'autres le service de restauration est installé hors les murs, dans la salle polyvalente communale.

M Jubien remercie le SIVU et la municipalité pour cette mise en place exceptionnelle.

- L'école de Salles accueille tous les élèves à partir du 22 juin. Tous les élèves n'ont pas de bureau pour ranger leurs affaires. Certains élèves sont à des tables. L'organisation fonctionne bien.

M Izambard remercie le SIVU et la municipalité.

- L'école de Pamproux accueille 100 élèves sur 104. L'équipe a mis en place le mètre latéral et surtout diagonal entre les tables des élèves sans quoi le protocole de distanciation n'aurait pu être respecté. Les horaires, les lieux de récréation ont été conservés en raison du retour de la quasi totalité des élèves.

Mme Milhères a pu rester 3 jours par semaine sur 4 pour poursuivre son travail avec un groupe de CM2. Mme Coué a conservé sa décharge, le jeudi.

En ce qui concerne la cantine, le protocole est resté identique aux premières phases. De ce fait, pour accueillir tout de même plus d'élèves, des meubles ont été déménagés. Merci à la municipalité pour avoir déménagé les tables et chaises. 68 élèves sont alors accueillis pour un repas chaud. 32 élèves rentrent manger chez eux. Un grand merci aux familles de fournir cet effort conséquent. Le SIVU et l'équipe leur en sont très reconnaissants.

Mme Coué, au nom de toute l'équipe de Pamproux, remercie vivement toutes les familles pour leur soutien, leur compréhension, leur investissement depuis le 16 mars, ainsi que les agents du SIVU et la municipalité.

Point d'informations particuliers

- Le RPI élémentaire n'a pas à signaler de cas de décrochages scolaires. Il est précisé que le décrochage scolaire se définit par le fait que l'enseignant n'a eu aucune nouvelle d'une famille, d'un enfant depuis le 16 mars malgré les sollicitations.

- Les non retours à l'école à partir du 22 juin, sont justifiés par un avis médical ou bien par la peur de certaines familles face au COVID 19. Néanmoins, les familles ne sont pas décrocheuses. Les enseignants fournissent encore le travail à distance et contactent régulièrement les enfants.

- A Bougon et à Salles, certains enfants ont souhaité voir le psychologue scolaire. M Bichon n'effectue pas de suivi mais uniquement une rencontre pour apaiser les peurs.

A l'école de Pamproux, tous les enfants sont revenus, au fur et à mesure, avec beaucoup d'envie.

II - Bilan des projets 2019-2020

A noter que traditionnellement n'apparaissent que les projets réalisés ou finalisés après les 1^{er} et 2^e conseils d'école. Une particularité de cette fin d'année est que la période de confinement est apparue peu après le 2^e conseil d'école et que bien que les écoles soient réouvertes depuis, le respect des protocoles sanitaires a empêché l'aboutissement des projets de cette fin d'année.

Certains ont pu être réalisés avant le confinement mais la plupart a été annulé. D'autres sont reportés à l'année prochaine.

Projets communs annulés pour l'ensemble des classes du RPI élémentaire :

Tous les projets, toutes les sorties et activités suivantes ont été annulés :

- les rencontres USEP
- les séances de natation
- le vote pour le Prix des Incorruptibles
- les lectures inter-classes
- la fête des écoles, initialement prévue le samedi 20 juin

Projets réalisés, annulés et/ou reportés par l'école de Bougon :

◆ Semaine des mathématiques :

Du 9 au 13 mars, les élèves de Bougon ont participé à la semaine des mathématiques. Elle était proposée par un groupe départemental et consistait à résoudre un défi par jour.

◆ Association « Un brin de nature » :

Les frères Hugo et Nathan Braconnier de Soudan ont tourné un film à Bougon sur l'environnement du bocage, les haies, la faune et la flore en général. Le 13 mars, ils ont présenté leur film « Fort carac'terre » ainsi que leurs méthodes de tournage.

◆ **Projet Théâtre :** Le travail avec la compagnie « j'irai marcher sur les toits » autour de la pièce « La petite fille et le corbeau » a dû être annulé.

◆ **Découverte d'un élevage :** Comme chaque année, et notamment celle-ci après avoir vu le film « Fort carac'terre », la classe devait aller visiter l'élevage caprin et bovin de la famille Comte de Bougon. Cette visite était programmée fin mai.

◆ Décoration du portail de l'école

Le projet de décoration du portail de l'école était bien avancé. La période de confinement l'a suspendu et la période actuelle nous voit nous concentrer sur les matières dites fondamentales, à savoir le français et les mathématiques. Les idées sont archivées, le bois offert par la société Bois du Poitou de Soudan est stocké. Le projet reprendra dès la rentrée 2020.

Projets réalisés et annulés par l'école de Salles :

◆ rencontre USEP/ Kinball :

La classe de Salles a pu faire sa rencontre USEP Kinball juste avant le confinement le 18/02 à la salle de La Mothe. De bons moments sportifs et d'échanges autour de la culture sportive organisés par l'USEP.

◆ **Projet photographie "Croisons nos regards"** (en commun avec les CM2 de Pamproux)

Malgré le confinement, M Izambard a réussi à faire voter ses élèves pour la photo représentant la classe de Salles. Cette photo est publiée sur le padlet académique du projet.

En raison du confinement et de l'organisation très particulière depuis le 12 mai, les CM2 de Pamproux n'ont pas été en mesure de présenter et de voter pour une photo.

Projets annulés

- Projet de liaison cycle 3 / collège autour des énigmes mathématiques (rencontre le 15/05)
- Exposition photo et vote inter-classes le 28/05
- Journée Hanball avec l'USEP le 5/06
- Journée olympisme avec l'USEP labellisation le 23/06
- Lecture avec les élèves de Soudan le 30/06

Projets commun annulés pour les écoles de Bougon et de Salles :

- la sortie de fin d'année : les élèves de Bougon et de Salles n'ont pas pu participer à la sortie de fin d'année. Son organisation est restée secrète, elle le restera jusqu'à l'année prochaine ...
- l'animation rivière : deux animations autour des rivières et notamment des petites bêtes les peuplant devaient avoir lieu. Ces animations étaient financées par le SMC.
- Festival Traverse : les écoles devaient assister à un spectacle de la compagnie la Volige. Le festival a été annulé.

Projets / Activités / Sorties annulés à l'école de Pamproux :

Quelques projets réalisés malgré tout ...

- ✓ Enfant et le théâtre le jeudi 13 février :
Les classes de Pamproux ont pu assister au magnifique spectacle proposé par Scènes Nomades, à Brioux Sur Boutonne. En outre, les classes de CE2 et CM2 ont profité du trajet pour s'arrêter au retour, à Melle. L'objectif était de découvrir le patrimoine historique local de Melle en réalisant un parcours Terra aventura. Une belle journée venteuse et pluvieuse...néanmoins agréable.
- ✓ Fresque : avec l'accord de l'équipe de Pamproux, le projet de fresque sous le préau a été reporté à l'année prochaine. Néanmoins, comme le budget avait été voté et octroyé par la municipalité, Mme Coué a souhaité poursuivre avec sa classe de CM2 avant l'entrée au collège. Il est possible depuis le 19 juin de découvrir la fresque...sur le thème de la Bande dessinée. Toutes les photos et vidéos sont sur le site "Street art à l'école".
- ✓ Rencontre USEP multisports à la Mothe St Héray des CP le 9 mars 2020 : une belle journée de partage avec les CP de La Mothe avec des jeux sportifs et pédagogiques.

Les projets et sorties annulés ou reportés

- ✓ Sorties USEP des 4 classes.
- ✓ Sortie à Niort des CP et CE1 : visite du Donjon et du Musée d'Agesci.
- ✓ Projet avec le CPIE de Coûtiers avec des interventions sur la sensibilisation à la gestion des déchets : les CP et CE1 ont pu bénéficier des interventions. Le projet a été annulé pour les CE2 et CM2.
- ✓ Parlement des enfants : Les CM2 avaient transmis leur proposition de loi sur le thème "égalité hommes/femmes". Le jury national du Parlement des enfants a eu lieu le 27 mai. Quatre propositions de loi ont été sélectionnées pour participer à la phase finale. Il s'agit des lauréates académiques d' Aix-Marseille, de la Corse, de la Réunion et de Paris. La classe des CM2 très engagée n'a pas eu la

possibilité de voter en raison de l'organisation très complexe de toutes les phases du dé-confinement. Les élèves n'ont pas pu rencontrer Mme Batho, députée de notre circonscription.

- ✓ Accueil des futurs élèves de CP : Mme Chatellier et Mme Coué ont réalisé un livret d'accueil pour les futurs CP afin de présenter cette nouvelle étape dans la scolarisation de leur enfant et de rassurer les familles. En effet, en raison du protocole sanitaire, il n'est pas possible de les accueillir au cours d'une réunion d'information et d'une visite de l'école, comme les années passées. Le livret est en ligne sur le site de l'école.

En raison des projets annulés, Mme Coué précise que les subventions versées par l'APE (18 € / élève) et la participation volontaire de 15 € versée par la plupart des familles en début d'année scolaire n'ont pas été utilisées dans leur totalité.

Grâce à la participation des familles de 15 €, toutes les classes ont effectué les sorties suivantes :

	CP	CE1	CE2	CM2
Participation volontaire des familles 15 €				
Spectacle musical JMF Pamproux	4,5 €	4,5 €	4,5 €	4,5 €
Enfant et théâtre + Transport à Brioux Sur Boutonne	4,5 € + 3 € = 7,50 €	4,5 € + 3 € = 7,50 €	4,5 € + 5 € = 9,50 €	4,5 € + 5€ = 9,50 €
Total dépenses	12 €	12 €	14 €	14 €
Crédit à utiliser	3 €	3 €	1 €	1 €
Subvention APE 18 €				
Crédit	18 €	18 €	18 €	0 € Sortie au festival de la BD

De ce fait, en raison des sorties annulées, l'équipe enseignante a décidé de faire un petit cadeau à chaque enfant. Un livre différent par élève, (5-6 €) acheté en librairie, sera offert à chaque élève de CP, CE1 et CE2. Les CM2 ont effectué toutes leurs sorties et recevront le livre "des fables de La Fontaine" offert par l'Éducation nationale à tous les CM2 de France.

Le budget restant sera reporté pour les projets de l'année prochaine : hip hop, sorties.

Projets reportés pour l'ensemble des classes du RPI élémentaire :

◆ Projet Hip-Hop :

Les séances de découverte du hip-hop ont dû être suspendues. Cette activité était appréciée des élèves et en accord avec la compagnie EGO, elle est reportée à l'année prochaine.

Il est donc prévu de produire un spectacle au cours de la fête de fin d'année qui devrait avoir lieu dans la salle des fêtes de Pamproux le samedi 19 juin 2021.

◆ Collecte de papier :

Le remplissage d'une benne devait être organisée le 21 mars. Elle devait permettre de vider la grange prêtée par la commune de Bougon et arrêter la collecte de papier, non rentable.

Ce remplissage est reporté à une date que nous ne pouvons programmer actuellement. La collecte n'est pas

reconduite.

◆ **Visite de la médiathèque Aqua-Libris**

L'ensemble des classes était inscrit pour une visite de la médiathèque Aqua-Libris de Saint-Maixent-L'Ecole. Elle sera réorganisée l'année prochaine.

III – Rentrée 2020

◆ **Équipe enseignante :**

➤ Deux remplacements ont été nécessaires cette année à l'école de Pamproux :
Mme Chloé Dieumegard a remplacé, dans un premier temps, Mme Chatellier en congé parental de septembre aux vacances d'octobre et dans un second temps, Mme Aurélie Raveneau pour son congé maternité puis son congé parental. Mme Raveneau reprend son poste à la rentrée 2020.

➤ Pour la rentrée 2020, Mmes Chatellier, Coué, Brunet et Raveneau ainsi que MM Izambard et Jubien restent sur leur poste. Mme Laleuf et M Bichon (RASED) vont poursuivre leur travail sur le secteur également.

➤ Après 2 ans passés à l'école, Mme Dieumegard, enseignante remplaçante titulaire, rattachée à l'école de Pamproux, part vers de nouveaux horizons. Une enseignante est nommée sur le poste. Néanmoins, la collègue va être détachée en poste à l'IME de Villaine, lieu où elle enseignait cette année. Un collègue devrait être affecté en remplacement pour l'année 2020-2021.

➤ Après 7 années à l'école de Pamproux, Mme Tanguy quitte le RPI. Elle sera remplacée par **Mme Marie Hélène Solty**.

◆ **Effectifs et répartition :**

A ce jour, les effectifs prévisionnels sont de 143 élèves. Pour cette rentrée 2020, nous constatons 7 départs à la suite de déménagements. Nous enregistrons 9 arrivées. Comme dans de nombreuses écoles, les effectifs en élémentaire sont en baisse. Une grosse cohorte de CM2 (34 élèves) part au collège. Un groupe important de 31 GS devait arriver en CP mais certains élèves ont pu obtenir des orientations particulières et d'autres ont déménagé. Seuls 26 sont inscrits à l'école élémentaire.

L'équipe enseignante a procédé à l'organisation des classes au sein du RPI pour l'an prochain, ainsi qu'à la répartition des élèves.

Ces répartitions ont été faites selon des critères pédagogiques (prenant en compte également le comportement), de vie de classe, géographiques et en tenant compte de la scolarité passée des élèves.

Une 1^{ère} version de la répartition a été présentée le 18 juin et pourra évoluer selon les radiations ou les nouvelles inscriptions d'ici la fin de l'année scolaire ou durant les vacances d'été.

La répartition actuellement se présente comme suit :

Pamproux

20 CP : Mme Sophie Chatellier

22 CP- CE1 : Mme Aurélie Raveneau dont 6 CP et 16 CE1

25 CE2/CM1 : Mme Solty Marie Hélène dont 20 CE2 et 5 CM1

25 CM1/CM2 : Mme Hélène Coué dont 8 CM1 et 17 CM2

Total : 92 élèves

Bougon : 25 CE1-CE2 : M. Guillaume Jubien dont 10 CE1 et 15 CE2

Salles : 26 CM1 : M. Clément Izambard

◆ Dates notables et à retenir :

- Fournitures :

Les listes des fournitures seront données début juillet et seront disponibles sur le site internet des écoles.

- Rentrée en 6^e :

Information pour les familles de CM2 pour la rentrée en 6^{ème} : l'inscription se fait au collège jusqu'au 26 juin. Le dossier doit être déposé au secrétariat du collège de La Mothe St Héray et non transmis à Mme Coué.

Points sur les effectifs de CM2

Sur 34 élèves à ce jour, il y a :

- 2 départs dans le privé à St Maixent L'Ecole
- 3 orientations SEGPA (St Maixent l'Ecole)
- 1 orientation ULIS (La Mothe St Héray)
- 2 déménagements dans la Vienne

26 élèves seront donc scolarisés au collège de secteur de La Mothe St Héray pour la rentrée 2020.

Mme Coué informe les membres du conseil qu'une commission d'harmonisation a lieu ce jeudi 25 juin avec M Camenen, principal actuel du collège de L'Orangerie. Au cours de cette réunion, il s'agit de faire le point sur les réussites et les difficultés de chaque élève pour la constitution des classes de 6^{ème}.

Il est précisé que le collège offre la possibilité d'une classe bi-langue et l'ouverture d'une section handball pour les 6^{ème} et 5^{ème}.

A la rentrée 2020, un nouveau principal prendra le poste accompagné d'un CPE (Conseiller principal d'Education) pour aider à la gestion de la Vie scolaire notamment.

- Jour de rentrée / calendrier scolaire :

Le jour de la rentrée est fixé le **mardi 1er septembre 2020**.

Le pont de l'Ascension est donné en 2021.

Le lundi 24 mai « de Pentecôte » est un jour sans école dit "de solidarité".

III – Travaux, demandes et infos diverses relatives au matériel

Les enseignants tiennent à remercier les agents communaux et le SIVU pour leur aide régulière et notamment dans cette période peu ordinaire ...

◆ **Bougon :**

Le tableau utilisé par Mme Laleuf est très ancien, sa peinture s'écaille. Elle souhaiterait un nouveau tableau. M. Jubien remercie la commune et tout particulièrement le maire qui a accepté cette demande très rapidement, permettant probablement d'avoir le tableau dès la fin de l'année scolaire.

◆ **Salles :**

M Izambard remercie la commune et n'a pas de demande particulière.

◆ **Pamproux :**

Voici les demandes pour la commune

- entretien des espaces verts de la cour et de la petite cour intérieure, près de la cuisine.
- demande d'achat de rideaux pour une salle de classe (anciennement salle commune)

- renouvellement de la demande de pose de films occultants (PPMS)
- Mme Coué déposera peut-être une nouvelle demande pour mettre en couleur la cour de l'école afin de réaliser d'autres fresques...
- Afin d'utiliser la partie en herbe devant l'école, très appréciée en cette fin d'année, l'équipe demande à étudier la possibilité de fermer cet espace.
- Mme Coué demande à inaugurer le nom de l'école.
- Nous remercions la municipalité de Pamproux pour le don de bureaux, chaises et d'une armoire récupérés au collège et les agents communaux pour leur transport.

◆ **Projet numérique :**

Pour le transport et l'utilisation des ordinateurs portables, il manque

- les souris
- les sacoches

M Izambard et M Jubien demandent à ce que la configuration du réseau informatique des ordinateurs portables aux imprimantes et à la connexion wifi soit effective pour la rentrée prochaine pour les sites de Salles et de Bougon.

- L'équipe enseignante renouvelle la demande de l'élaboration d'un calendrier pour renouveler, annuellement, une partie du parc informatique et d'étudier très prochainement le projet d'achat de tablettes...
- Une nouvelle subvention de l'état peut être demandée pour l'achat de matériel complémentaire (mail en attente).

◆ **Informations diverses :**

- APE

Mme Guibert, au nom de l'APE, fait le point en cette fin d'année :

- Avant le confinement, une opération madeleine bijoux était en cours. Toutes les commandes ont été conservées. Aucune annulation de la part des parents. L'opération a très bien fonctionné.
 - En fonction des futures actions, de septembre à décembre, le bureau de l'APE pourra déterminer les subventions pour l'année prochaine.
 - Annulation de la kermesse et de la fête d'école.
 - Du mouvement dans le bureau : Mme la Présidente Laure Auzannet va laisser son poste car elle est élue vice-présidente du SIVU ; plusieurs départs dans le bureau du fait du départ des enfants au collège. Il va falloir du renouvellement.
- L'équipe enseignante remercie chaleureusement Mme Auzannet.

- SIVU

- Mme Heintz, nouvelle présidente du SIVU récemment élue (lundi 22 juin...) prend la parole pour se présenter. Mme Heintz est ravie de ses nouvelles missions et va travailler, au début avec Marie Naudin et en étroite collaboration avec les vice-présidentes, notamment Mme Auzannet.
- De part son expérience en tant que principale du collège de Civray, il est important, selon elle, de développer le numérique tout en veillant à ne pas accroître les inégalités entre les familles.
- le bureau du SIVU est composé d'un représentant par commune.
 - Une nouvelle plaquette est à rédiger et à transmettre. Une publication sur le site de l'école est envisagée.
 - A Pamproux, il serait possible de maintenir la récréation dans l'enceinte du collège à la rentrée prochaine : il y a de l'herbe, plus d'espace, un préau. Des aménagements seraient faits. C'est à l'étude.
 - La restauration à la suite de cette dernière phase de dé-confinement : le protocole a été allégé pour les maternelles mais pas pour les élémentaires. Le choix a été fait de prendre les repas en conservant le mètre de

distanciation.

Il avait été envisagé de faire 2 services. Mais il faut 45 min de désinfection entre les 2 services. C'est donc impossible matériellement et humainement.

- Il est décidé qu'un lien vers le site internet des écoles sera proposé sur les sites de chacune des mairies.

- DDEN

Mme Bertin salue l'implication de chacun, et remercie tous les intervenants impliqués et contraints par cette crise sanitaire : parents, enseignants, agents du SIVU, sans oublier les enfants.

IV – Questions diverses

- Pas de questions de parents.

Clôture de la séance : 20h